

**Professionnel** (artisans, commerces, industries, administrations, hôtellerie-restauration)  
Les déchets doivent être assimilables à des déchets ménagers par leur nature et leur quantité conformément aux dispositions du règlement de service.

Création     Modification     Date de prise en compte : .....

Adresse de production N° ..... Extension (bis) ..... Apt/Étage ..... Entrée/Bât/Immeuble .....

Type de voie (rue, Av) ..... Nom voie .....

Code postal ..... Commune .....

Dénomination sociale de l'établissement : .....

Nom du représentant légal : .....

Date d'emménagement .....

N° SIRET de l'Établissement : ..... Code NAF : .....

Contact technique : Nom ..... Tél. .... Courriel .....

Contact financier : Nom ..... Tél. .... Courriel .....

---

Adresse de facturation (si différente de l'adresse de production) :  
.....

Contact financier : Nom ..... Tél. .... Courriel .....

Dotation actuelle	Volume du bac/Ordures ménagères	Nombre	Nombre de bacs à retirer	
Dotation et fréquence souhaitées	Volume du bac	Nombre	Serrure*	Nombre de passages par semaine
	120 litres			
	240 litres			
	660 litres			

\*Chaque serrure est facturée : 33 € TTC

**Demande d'une carte pour accès en déchetterie :**    oui     non

Document à remplir et à retourner à Veolia - ONYX EST, 11 Avenue de la Libération, 54300 LUNÉVILLE

Accompagné des pièces justificatives : 1 extrait KBIS avec SIRET, les copies des cartes grises des véhicules autorisés à la déchetterie et un justificatif de domicile.